

réal, et le premier ministre du Canada et le ministre de la Marine au sujet de la manière dont les secours directs sont distribués dans la ville de Montréal, et protestant contre les taxes imposées par le budget Rhodes sur le sucre et sur d'autres denrées alimentaires.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 3 mai 1933—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, pétitions, et télégrammes échangés depuis le 1er septembre 1932 entre tout membre du gouvernement, ou tout fonctionnaire fédéral et tout autre gouvernement, toutes personnes ou associations au sujet de la demande de modifier les règlements passés en vertu de la Loi des viandes et conserves alimentaires, règlements incorporés dans le C.P. 206 adopté le 3 février 1933, que les documents mentionnés plus haut aient été échangés avant ou après ledit décret du conseil.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1933—Document montrant:—

Quelle somme le gouvernement du Canada a versée à Arthur G. Slaght, C.R., du premier jour de l'année 1926 jusqu'au dernier jour de l'année 1930.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1933—Relevé indiquant les noms de toutes les personnes qui reçoivent une pension payable à même les fonds consolidés votés annuellement par le Parlement du Canada, et indiquant aussi (a) la date où la pension a été accordée, (b) la date où la pension a commencé d'être versée, (c) la nature des services pour lesquels la pension a été accordée, (d) le montant annuel payable dans chaque cas, (e) si c'est une pension pour invalidité, le pourcentage de l'invalidité. Et aussi un état indiquant le montant total payable annuellement pour les diverses sortes de pensions payées par le gouvernement du Canada, et le nombre de personnes de chaque catégorie qui reçoivent une pension.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les rapports de revenu, avec états relatifs aux importations, exportations, accise et impôts du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport maritime du ministère du Revenu national (division des douanes) contenant des états de navigation et de commerce maritime pour le Dominion du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Et aussi,—Etat montrant les nominations faites sous la Loi du Revenu national, telle qu'amendée en 1928, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Il présente aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1933—Document montrant:—

Durant des années 1931 et 1932, combien de films sonores français ont été renvoyés en France après avoir été refusés par des bureaux provinciaux de censure.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 826, en date du 30 mai 1933; ainsi que le rapport et la preuve concernant le renvoi d'office de l'ex-juge Stubbs, sous les dispositions de l'article 31, alinéa 2, de la Loi des juges, Chapitre 105, des Statuts révisés.

Et aussi,—Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 562, du 28 mars 1933, concernant le rapport en date du 20 mars 1933, de l'honorable juge Frank Ford relativement aux plaintes contre l'ex-juge Stubbs.